

## **Surtension dans la rue**

### **Quand des habitants d'un quartier populaire font plier une grande entreprise**

#### **Contexte**

L'histoire commence en octobre 2015 dans le quartier populaire Bretagne à Cholet.

Dans ce quartier, d'un côté de la rue Maillard se trouve le centre social Pasteur et de l'autre côté, un alignement d'une vingtaine de petites maisons HLM. Maisons aux loyers les moins onéreux du quartier et dont les habitants vivent dans des situations de vulnérabilités économiques et sociales.

Bien que voisins, les habitants de ces maisons ne participent pas à la vie du centre social mis à part deux ou trois. Et ils n'entretiennent pas véritablement de relations de voisinage.

Depuis, 2 mois une partie de l'équipe bénévole et salariée suit une formation sur le développement du pouvoir d'agir.

#### **Les faits**

Une après-midi en semaine, comme il en avait été décidé en équipe, le directeur, comme l'animatrice jeunesse, partent faire une déambulation dans le quartier. A peine sorti du centre social, il voit Patrick, l'un des habitants des petites maisons. Il le salue, lui demande des nouvelles. Très rapidement, Patrick lui fait part d'un problème qu'il vit en ce moment :

*« C'est la merde, bientôt 2 semaines, je n'ai plus ni sèche-linge, télé et micro-onde ».*

Medhi lui demande s'il en connaît la cause.

*« Bah oui, il y a eu des grandes variations de tension sur la ligne qui alimente ma maison !*

*Et tes voisins, tu sais s'ils ont eu le même type de problème ?*

*Je sais juste que c'est la même chose pour les 2 maisons à côté de chez moi*

*Et tu as essayé de faire quelque chose ?*

*Oui, j'ai téléphoné à ERDF mais tu vois bien, ils disent que c'est vrai qu'il y a eu un problème mais qu'on doit voir ça avec nos assurances. Et puis quand j'ai téléphoné à mon assurance et bah eux ils disaient que c'était avec ERDF que je devais voir ça. Bref, ils veulent pas payer et moi je me fais baiser. Bah c'est toujours la même histoire ! »*

Sur ce, Medhi décide d'aller taper à la porte de la vingtaine de maisons de la rue pour mesurer si c'est une situation vécue par la totalité des habitants de la rue.

Et il en ressort que tous les habitants des petites maisons sont concernés ; avec un nombre d'appareils endommagés différents pour chacun d'eux.

A la fin de la semaine, lors d'une réunion d'équipe, il est décidé de proposer aux locataires de se réunir au centre social pour réfléchir à ce qu'ils voudraient faire ensemble pour se sortir de cette situation.

Une première réunion est organisée où les 13 personnes présentes ont décidé de faire une démarche commune. Pourtant, en début de rencontre, certains d'entre eux expriment leur envie de laisser tomber les poursuites. Mais, au fur et à mesure des échanges entre eux, la totalité des personnes présentes sont d'accord pour essayer quelque chose ensemble.

Une semaine plus tard, lors de la 2<sup>ème</sup> rencontre, les habitants décident de ce qu'ils souhaitent obtenir d'ERDF. Après des discussions intenses, il est décidé qu'il sera demandé le simple remboursement des appareils cassés à leur prix d'usage. Medhi s'en étonne : « Personne ne voulait se faire de l'argent sur le dos de l'entreprise ! » Il est décidé d'envoyer un courrier dans ce sens à ERDF.

Quelques jours plus tard, ERDF leur répond qu'il est d'accord pour étudier certains dossiers ; mais sous réserve de devis de réparation, de facture d'achat. Or soit ce sont des démarches trop coûteuses pour les habitants ou les factures ont été perdues du fait de l'ancienneté de l'achat ou que le matériel ait été acheté sur le Bon Coin. Et ERDF signifie que certains dossiers ne seraient pas recevables. De ce fait, les habitants sont en colère.

Deux semaines plus tard, lors de nouvelle rencontre des locataires impliqués, décision est prise de prendre des photos des appareils, d'estimer le coût par internet. Et alors que jusque-là il y avait encore des courriers individuels d'habitants, le courrier a été, cette fois, signé du collectif d'Habitants pour réitérer leur demande.

Par ailleurs, le collectif a l'idée de contacter la presse locale. Mi-novembre, un article avec photos des habitants paraît dans le journal local.

Mais pendant plus d'une semaine silence radio de la part d'ERDF. Ce qui a contribué entre autres à ce que 4 habitants décident de lâcher l'affaire.

Déterminé à obtenir gain de cause, le reste du collectif décide alors de téléphoner directement à un responsable d'ERDF.

Et une semaine plus tard, chacun reçoit une proposition de remboursement correspondant aux sommes exigées et leur indiquant d'envoyer un RIB.

Une fois, le remboursement reçu par tous, le centre social organise un temps pour fêter cette victoire.